AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1509
FR0000044448-FS0737

9 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

NEXANS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 septembre 2025, le groupe Quinenco, composé de la société Invexans Limited (UK)[1] et de MM. Andronico Luksic Craig, Francisco Perez Mackenna et Oscar Hasbun Martinez, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 septembre 2025, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société NEXANS et détenir 4 015 229 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 9,18% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Invexans Limited (UK)	4 007 276	9,16
Andronico Luksic Craig[3]	6 953	0,02
Francisco Perez Mackenna[4]	500	ns
Oscar Hasbun Martinez[4]	500	ns
Total groupe Quinenco	**4 015 229**	**9,18**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEXANS hors marché dans le cadre d'un placement par construction accélérée d'un livre d'ordres (« *accelerated book building* »).

À cette occasion, la société Invexans Limited (UK) a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Société (sise 84 Brook Street, Londres, W1K 5EH, Royaume-Uni) contrôlée par la société Invexans SA, elle-même contrôlée à 99,87% par la société Quinenco S.A., laquelle est contrôlée par la famille de M. Luksic.
[2] Sur la base d'un capital composé de 43 744 779 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Actions détenues en tant qu'ancien administrateur de NEXANS.
[4] Actions détenues en tant qu'administrateur de NEXANS.